

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

Date de la convocation : 29 janvier 2019

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'An deux mil dix-neuf, le 4 février à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur BOUILLON René, Maire.

Présents : René BOUILLON, Janine LE GOFF, Denis SIMON, Liliane GRASLAND, Isabelle GANZETTI-GEMIN, Carole LEGENDRE, Thierry STEPHAN, André CROCCO, Nicole GORREGUES, Thierry COADOU, Françoise JOULAUD, Nicole GILLOIS, Patrice PIQUEREAU, Elisabeth SCHENREY, Cyril GUERILLOT, Katell AUTRET-CORMIER, Marc CHARTIER, Joëlle LIBOT, Bertrand PIQUET, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Patrick HINGANT, Christiane LE BOZEC, Philippe DENIER, Delphine DIOT-BERTHELOT, Bruno TAKORIAN

Excusés : Arnaud BOISIVON, Florian PINEL

Secrétaire de séance : Cyril GUERILLOT

Procurations : Arnaud BOISIVON à Thierry COADOU, Florian PINEL à René BOUILLON

6/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 SYNDICAT INTERCOMMUNAL – ECOLE DE MUSIQUE DE LA FLUME – RAPPORTS D'ACTIVITES 2017-2018 ET RENTREE 2018-2019 - PRESENTATION

RENNES METROPOLE – EXPERIMENTATION IN/OUT SUR LE THEME DE L'ACCESSIBILITE – INFORMATION

RENNES METROPOLE – PROJET VALLEE DE VILAINE – INFORMATION

DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU MAIRE – DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER – COMPTE RENDU

AMENAGEMENT AU 46 RUE DU CHAMP FLEURI – MISE EN PLACE DE CONVENTIONS FINANCIERES – INFORMATION

7/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 PEIGNE A GAZON – UTILISATION INTERCOMMUNALE – CONVENTION

8/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 BUDGET PRIMITIF 2019 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – (annexe 1)

9/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – SALLE DE L'ENTRE 2 RIVES – LOCATION - TARIFS

10/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2018 – SALLE CHATEAUBRIAND, DES ASSOCIATIONS, DE L'ETANG DE LA SILLANDAIS – LOCATION - TARIFS

11/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – SALLES DIVERSES POUR OBSEQUES – LOCATION - TARIFS

12/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – MATERIEL DIVERS – LOCATION - TARIFS

**13/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – CONCESSIONS DE CIMETIERE
ET TAXES/REDEVANCES FUNERAIRES - TARIFS**

**14/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
ADMINISTRATION GENERALE – FOURRIERE ANIMALE – TARIF**

**15/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2018 – DROIT DE PLACE/MARCHE - TARIFS**

**16/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
AFFAIRES CULTURELLES – BIBLIOTHÈQUE – TARIFS**

**17/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
AFFAIRES CULTURELLES – ANIMATIONS – TARIFS**

**18/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE - FOYER JEUNES – TARIFS**

**19/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE – TARIFS DIVERS**

**20/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE - FOYER JEUNES – ACTIVITES 2019 - TARIFS**

**21/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE - FOYER JEUNES – TRANSPORTS – TARIFS**

**22/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE – FOYER JEUNES - STAGES ORGANISES POUR LES 10-13 ANS SUR
LES VACANCES SCOLAIRES - TARIFS**

**23/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE – FOYER JEUNES - ATELIERS ORGANISES POUR LES 10-13 ANS SUR
LES VACANCES SCOLAIRES - TARIFS**

**24/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL – ACTIVITES 2019 - TARIFS**

**25/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL – TRANSPORTS – TARIFS**

**26/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL ET FOYER JEUNES - VEILLEES – TARIF**

**27/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
ADMINISTRATION GENERALE - REPAS DES AINÉS 2019 - TARIFS**

**28/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
AFFAIRES CULTURELLES – SALON DE PRINTEMPS 2018 – DROIT DE PARTICIPATION DES
EXPOSANTS NON CHAVAGNAIS - TARIFS**

29/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CONCOURS (DISPENSE DE STAGE)
30/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE - DOSSIER DE
SUBVENTION DETR – APPROBATION DE L'AVANT PROJET DÉTAILLÉ ET DES MODALITÉS
PRÉVISIONNELLES DE FINANCEMENT DUDIT PROJET**

**6/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SYNDICAT INTERCOMMUNAL – ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA FLUME – RAPPORTS
D'ACTIVITÉS 2017-2018 ET RENTRÉE 2018-2019 - PRÉSENTATION**

Les rapports d'activités 2017-2018 de l'école de musique de la Flume ainsi que le document de rentrée 2018 -2019 sont présentés en Conseil municipal par Madame Carole LEGENDRE, adjointe à la culture.

Le Conseil municipal a pris acte des rapports présentés.

**RENNES METROPOLE – EXPERIMENTATION IN/OUT SUR LE THEME DE L'ACCESSIBILITE -
INFORMATION**

Une information sur cette expérimentation a été présentée en Conseil Municipal.

RENNES METROPOLE – PROJET VALLEE DE VILAINE - INFORMATION

Le projet de valorisation de la Vallée de la Vilaine est un projet de territoire dans toutes ses composantes (aménagement et paysage, tourisme, sport et loisirs, écologie et biodiversité, activité agricole...). Les travaux sur le secteur de la Prévalaye étant lancés, une présentation de ceux-ci et du projet dans son ensemble a été faite en Conseil Municipal.

**DÉLÉGATIONS DE POUVOIRS AU MAIRE – DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER –
COMPTE RENDU**

9 rue de Turgé, AB 124, 400 m²

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) formulée par Maître PINSON-SIBILLOTTE (35), a été reçue le 6 décembre 2018. Elle concerne la parcelle sise 9 rue de Turgé, cadastrée AB 124, d'une contenance totale de 400 m². Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable.

4 rue de Gléan, ZL 292, 581 m²

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) formulée par Maître CHARPENTIER (35), a été reçue le 15 décembre 2018. Elle concerne la parcelle sise 4, rue de Gléan, cadastrée ZL 292, d'une contenance totale de 581 m². Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable.

3 rue du Chêne, AB 227, 452 m²

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) formulée par Maître PINGUET (35), a été reçue le 20 décembre 2018. Elle concerne la parcelle sise 3, rue du Chêne, cadastrée AB 227, d'une contenance totale de 452 m². Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable.

13 rue Louis Aragon, AA 49-50-51, 922 m²

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) formulée par Maître PINSON-SIBILLOTTE (35), a été reçue le 20 décembre 2018. Elle concerne la parcelle sise 13, rue Louis Aragon, cadastrée AA 49-50-51, d'une contenance totale de 922 m². Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable.

8 rue du Fer à cheval, AA 139, 644 m²

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) formulée par Maître LE GUALES (35), a été reçue le 22 décembre 2018. Elle concerne la parcelle sise 8, rue du Fer à cheval, cadastrée AA 139, d'une contenance totale de 644 m². Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable.

16 Place de l'Etoile, AB 48, 707 m²

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) formulée par Maître PINSON-SIBILLOTTE (35), a été reçue le 3 janvier 2019. Elle concerne la parcelle sise 16, Place de l'Etoile, cadastrée AB 48, d'une contenance totale de 707 m².

15 Impasse de la Clairière, AA 257, 601 m²

Une déclaration d'intention d'aliéner (D.I.A.) formulée par Maître LE CORVIC (35), a été reçue le 29 décembre 2018. Elle concerne la parcelle sise 15, Impasse de la Clairière, cadastrée AA 257, d'une contenance totale de 601 m². Le comité d'urbanisme a émis un avis favorable.

AMENAGEMENT AU 46 RUE DU CHAMP FLEURI – MISE EN PLACE DE CONVENTIONS FINANCIERES – INFORMATION

Dans le cadre des permis de construire déposés au 46 rue du Champ fleuri, le conseil municipal a été informé du dépôt d'un permis de construire sur la dernière parcelle disponible. Une convention financière sera établie en lien avec cette autorisation d'urbanisme.

7/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 PEIGNE A GAZON – UTILISATION INTERCOMMUNALE – CONVENTION

Madame LE GOFF, Adjointe, a exposé :

Dans le cadre de l'entretien des terrains de football en gazon naturel, ce peigne en griffant le sol permet :

- De remettre le feutre en suspension pour améliorer sa décomposition,
- D'éclater les turricules de vers de terre,
- D'améliorer la planéité du terrain et d'éviter ainsi le passage d'un rouleau.

Sept communes de l'Ouest de Rennes ont manifesté leur intérêt pour l'utilisation d'un peigne à gazon.

Au vu de leurs besoins quantitatifs, les représentants des communes de Chavagne, Cintré, La Chapelle-Thouarault, L'Hermitage, Le Rheu, Le Verger et Mordelles ont constaté qu'un matériel de ce type pouvait être partagé entre leurs services.

Il a été proposé que la Commune du L'Hermitage procède à l'acquisition de ce matériel avec mise à disposition alternée aux six autres communes, moyennant facturation.

L'objet de la présente convention est de préciser les modalités d'utilisation et de partage de ce matériel.

Les communes concernées ont évalué le nombre de jours d'utilisation du peigne à gazon pour une année. Le volume annuel total est estimé à 31 jours, soit 217 heures (en moyenne 12 heures d'utilisation par an et par terrain), selon le tableau ci-après :

Commune	Nombre d'heures d'utilisation
Le Rheu	60 heures
Chavagne	24 heures
Cintré	24 heures
Mordelles	60 heures
La Chapelle Thouarault	12 heures
Le Verger	12 heures
L'Hermitage	25 heures
	217 heures

Le Coût horaire est estimé 10,19 €.

Les contributions, sur la base des dépenses 2019 se répartissent comme suit :

Communes	Nombre d'heures	Part en %	Coût
Le Rheu	60	27,65%	611,60 €
Chavagne	24	11,06%	244,64 €
Cintré	24	11,06%	244,64 €

La	Mordelles	60	27,65%	611,60 €
	La Chapelle Thouarault	12	5,53%	122,32 €
	Le Verger	12	5,53%	122,32 €
	L'Hermitage	25	11,52%	254,81 €
		217	100,00%	2 211,93 €

présente convention est passée pour une durée de cinq ans, à compter du 1er janvier 2019 et est tacitement reconductible.

Elle peut être dénoncée par l'une des parties au plus tard dans un délai de 6 mois avant son terme. Toute modification des conditions d'utilisation donnera lieu à la rédaction d'un avenant.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents:

➤ **APPROUVE la convention pour l'utilisation partagée du peigne à Gazon ;**

➤ **AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention.**

8/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

BUDGET PRIMITIF 2019 - DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – (annexe 1)

Monsieur Denis SIMON, Adjoint aux Finances, a exposé :

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) précède l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3 500 habitants et plus ainsi que les EPCI qui comprennent au moins une commune de 3 500 habitants et plus. La tenue du DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) est le support au Débat d'Orientation Budgétaire (DOB).

Le Décret n°2016-841 du 24 juin 2016 apporte des informations quant au contenu, aux modalités de publication et de transmission Rapport d'Orientation Budgétaire.

Le Débat d'Orientation Budgétaire doit faire l'objet d'un rapport conformément aux articles L.2312-1, L.3312-1 et L.5211-36 du CGCT.

Ce rapport doit comporter :

- les orientations budgétaires envisagées portant sur les évolutions prévisionnelles des dépenses et des recettes en fonctionnement et investissement. Sont notamment précisées les hypothèses d'évolution retenues pour construire le projet de budget, notamment en matière de fiscalité, de subventions ainsi que les principales évolutions relatives aux relations financières entre la collectivité et le groupement dont elle est membre;
- la présentation des engagements pluriannuels ;
- les informations relatives à la structure et à la gestion de l'encours de la dette.

Le Conseil municipal est invité à prendre acte du Débat d'Orientation Budgétaire par une délibération de l'assemblée délibérante qui doit faire l'objet d'un vote. Par son vote, l'assemblée délibérante prend acte de la tenue du Débat et de l'existence du Rapport sur la base duquel se tient le DOB.

Le Rapport et la délibération doivent être transmis au préfet. Le Rapport fait l'objet d'une publication.

Le Conseil municipal, après en avoir débattu prend acte, à la majorité, du Débat d'Orientation Budgétaire et de la présentation du Rapport d'Orientation Budgétaire, base du Débat d'Orientation Budgétaire.

1 ABSTENTION

9/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – SALLE DE L'ENTRE 2 RIVES – LOCATION - TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a exposé :

Le forfait WE correspond au samedi et dimanche

Prix à la journée sauf indication contraire

SALLE DE L'ENTRE 2 RIVES	TARIF LOCATION		
	<i>ETÉ</i> 1 ^{er} /04 au 30/09	<i>HIVER</i> 1 ^{er} /10 au 31/03	<i>MONTANT DE LA CAUTION</i>
POUR LES CHAVAGNAIS			
1. Les associations			
→ 2 premières manifestations gratuites par an.....	gratuit	gratuit	250€
→ à partir de la 3 ^{ème} manifestation			
✓ ☛ la journée	255€	291€	250€
✓ ☛ Forfait week-end	425€	461€	250€
✓ ☛ vin d'honneur	127€	163€	250€
1. Les particuliers et les professionnels			
2. (hors restaurateurs)			
✓ ☛ la journée	255€	291€	250€
✓ ☛ Forfait week-end uniquement pour les particuliers	425€	461€	500€
✓ ☛ vin d'honneur	127€	163€	250€
Les restaurateurs			
✓ ☛ Pour les restaurateurs communaux (2 réservations maximum par an)	490€	526€	600€
POUR LES EXTERIEURS DE LA COMMUNE non prêt aux particuliers extérieurs			
☛ les professionnels	575€	611€	1 000€
☛ les fédérations, les ligues ou groupement affiliant les associations locales, professionnelles, politiques, syndicales, etc.	380€	416€	500€
LA VAISSELLE			
☛ 1 lot (5 maximum / réservation)	23€	23€	50€
☛ Vaisselle cassée : verre ou assiette, à l'unité	1€	1€	

Observations

- Nombre maximum de personnes debout : 300
- Nettoyage à faire par le locataire
- Cuisine équipée
- 1 lot « vaisselle » comporte 40 couverts
- Vin d'honneur : donne droit au prêt de verres et de la sono

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☞ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☞ **DECIDE de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

**10/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2018 – SALLE CHATEAUBRIAND, DES ASSOCIATIONS, DE L'ETANG DE LA SILLANDAIS – LOCATION - TARIFS**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a exposé :

Prix à la journée sauf indication contraire

Le forfait WE correspond au samedi et dimanche

LOCATION	PRIX DE LA LOCATION	MONTANT DE LA CAUTION
ESPACE CHATEAUBRIAND – 1^{er} étage uniquement à la location		
Les chavagnais		
→ Vendredi soir jusqu'au samedi 10h (vaisselle incluse).....		
• Eté (du 01/04 au 30/09).....	100€	400€
• Hiver (du 01/10 au 31/03).....	120€	400€
→ WE (samedi et dimanche).....		
• Eté.....	180€	400€
• Hiver.....	200€	400€
→ En semaine (particuliers, professionnels, associations, etc)	142€	250€
LOCAL DE L'ÉTANG COMMUNAL		
<i>Location possible du 1^{er} mars au 30 octobre de chaque année</i>		
<i>Occupation du domaine public autour de la salle pour l'implantation de structure type barnum.....</i>		
	40€	Sans caution
Les chavagnais (particuliers, professionnels, associations, etc)		
→ La journée.....	45€	150€
→ Forfait week-end.....	80€	150€
Les extérieurs de la commune.....	142€	250€

Observations

- **Salle de l'Etang de la Sillandais**
 - Nombre maximum de personnes debout : 32
 - Nettoyage à faire par le locataire
 - 1 point d'eau
 - Pas de cuisine
 - Utilisation : tous types
- **Le 1^{er} étage de l'Espace Chateaubriand**
 - Nombre maximum de personnes debout : 50
 - Nettoyage à faire par le locataire
 - 1 point d'eau
 - Pas de cuisine
 - Utilisation : réunion, vin d'honneur, buffet

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☞ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☞ **DECIDE de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

11/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – SALLES DIVERSES POUR OBSEQUES – LOCATION - TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a exposé :

Prix à la journée sauf indication contraire

Salle Communale (toute salle en fonction des disponibilités) pour un vin d'honneur dans le cadre d'obsèques	33€ Caution : 50€
--	------------------------------------

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☞ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☞ **DECIDE de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

**12/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – MATERIEL DIVERS – LOCATION
- TARIFS**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a exposé :

LOCATION DE MATERIEL	PRIX LOCATION
POUR LES CHAVAGNAIS - Location non ouverte aux extérieurs	
☛ 1 plateau + 2 tréteaux + 2 bancs	8,60€
☛ la remorque (déchets verts uniquement)	38€
POUR LES CHAVAGNAIS ET LES EXTERIEURS	
☛ le podium (sans installation).....	275€ - caution = 400€
☛ le podium (avec installation par deux agents)..... <i>1 prêt/an gratuit pour les communes avoisinantes</i>	475€ - caution = 400€
☛ 1 lot de 10 barrières	62€ - caution = 100€
☛ Location de 10 grilles	41€ - caution = 100€
☛ Location tapis à l'unité	5€ - caution = 100€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
 ☉ **APPROUVE** les tarifs ci-dessus,
 ☉ **DECIDE** de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.

**13/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
ADMINISTRATION GENERALE – BUDGET PRIMITIF 2019 – CONCESSIONS DE CIMETIERE
ET TAXES/REDEVANCES FUNERAIRES - TARIFS**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a exposé :

Les cimetières	Tarif pour 1 concession de terrain	Tarif pour 1 concession de case au colombarium
CENTRE BOURG	15 ans = 185€ 30 ans = 261€	15 ans = 428€ 30 ans = 505€
CHAMP FLEURI	15 ans = 185€ 30 ans = 261€	15 ans = 622€ 30 ans = 694€

LES TAXES ET REDEVANCES FUNERAIRES	TARIFS
Inhumation	78€
Exhumation (pleine terre ou caveau)	78€
Ouverture et fermeture d'1 case de colombarium pour dépôt et / ou retrait d'une urne	35€
Redevance pour occupation au caveau provisoire	15€ par nuit

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
 ☉ **APPROUVE** les tarifs ci-dessus,
 ☉ **DECIDE** de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.

14/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019**ADMINISTRATION GENERALE – FOURRIERE ANIMALE – TARIF**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a exposé :

Tarif de capture	120€ par animal divagant
-------------------------	---------------------------------

Il est rappelé que la capture d'un animal coûte environ 300 euros à la Commune à chaque intervention.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☞ **APPROUVE le tarif ci-dessus,**

☞ **DECIDE de l'appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

15/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019**FINANCES – BUDGET PRIMITIF 2018 – DROIT DE PLACE/MARCHE - TARIFS**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, après avis du Comité des Finances, a proposé de fixer les tarifs suivants :

DROIT DE PLACE ET MARCHÉ	PRIX
Commerçants de passage – le m/linéaire	0,92€
Abonnement trimestriel – le m/linéaire	0,70€
Droit de place pour exposants/négociants hors marché, la journée	57€
Forfait électricité – balance	2,81€
Forfait électricité - puissance installée > 2Kw	4,35€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☞ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☞ **DECIDE de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

16/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019**AFFAIRES CULTURELLES – BIBLIOTHÈQUE – TARIFS**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, après avis du Comité des Finances, a proposé de fixer les tarifs suivants :

Accès CD – CD ROM – Livres Adhésion par famille par an	13€
Accès CD – CD ROM – Livres Adhésion individuelle annuelle	10€
Moins de 18 ans • pour les nouveaux habitants la 1 ^{ère} année • et pour les bénéficiaires de la carte « SORTIR »	Gratuité
Cartes d'accès	3€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☉ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☉ **DECIDE de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

17/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

AFFAIRES CULTURELLES – ANIMATIONS – TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté les tarifs animations culturelles pour l'année 2015 :

Spectacles jeune public	1€
Soirées lectures et contes	4€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☉ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☉ **DECIDE de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

18/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

SPORTS ET JEUNESSE - FOYER JEUNES – TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté les différents tarifs qui seront encaissés en régie au foyer des jeunes :

Boissons fruitées	0,60€
Boissons fruitées en briquettes	0,30€
Café ou thé en dosette	0,20€
Friandises, barres chocolatées	0,50€
Adhésion chavagnais	5€
Adhésion extérieurs	7€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☉ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☉ **DECIDE de les appliquer à compter du 5 février 2019.**

19/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

SPORTS ET JEUNESSE – TARIFS DIVERS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, après avis du Comité des Finances a proposé de fixer les tarifs suivants :

LOCATION DE TERRAINS DE FOOTBALL : pour les organismes extérieurs	
→ 1 terrain + prestations complémentaires (éclairage et vestiaire)	250€
→ 1 terrain + prestations complémentaires (sans éclairage et vestiaire)	180€
→ 1 terrain supplémentaire	180€

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

☉ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**

☉ **DECIDE de les appliquer à compter du 1^{er} avril 2019.**

20/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

SPORTS ET JEUNESSE - FOYER JEUNES – ACTIVITES 2019 - TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté les tarifs des différentes activités ainsi que les tarifs des activités qui auront lieu au foyer des jeunes pour l'année.

ACTIVITES Jeunesse	INTERVENANT/ ENTREPRISE	LIEU	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	Coût total/jeune	Participatio n à la charge des jeunes (2/3 du coût total)	Propositi on du tarif demandé aux jeunes
Bowling	Centre Alma	Rennes	Tarif 1 partie 14h00-20h00	7,00 €	4,67 €	4,70 €
			Tarif 1 partie de 20h à la fermeture	7,60 €	5,07 €	5,10 €
			Tarif 1 partie vendredi soir	8,50 €	5,67 €	5,70 €
			Forfait 2 parties 14h00-20h00	12,00 €	8,00 €	8,00 €
			Forfait 2 parties vendredi	12,00 €	8,00 €	8,00 €
			Forfait 2 parties de 20h à la fermeture	13,20 €	8,80 €	8,80 €
			Forfait 2 parties vendredi soir	14,10 €	9,40 €	9,40 €
			Forfait 3 parties 14h00-20h00	13,00 €	8,67 €	8,70 €
			Forfait 3 parties vendredi de 14h à 20h	17,00 €	11,33 €	11,30 €
			Forfait 3 parties de 20h à 2h	14,20 €	9,47 €	9,50 €
	Forfait 3 parties vendredi soir	21,50 €	14,33 €	14,30 €		
	Cap Malo	La Mézière	Tarif 1 partie le matin +location chaussures 1,90€	5,90 €	3,93 €	4,00 €
			Tarif 1 partie l'après-midi	7,60 €	5,07 €	5,10 €
			Tarif 1 partie en soirée	7,60 €	5,07 €	5,10 €
Tarif 1 partie vendredi soir			8,80 €	5,87 €	5,90 €	
Forfait 3 parties avant 20h			14,30 €	9,53 €	9,50 €	
Forfait 3 parties après 20h			14,30 €	9,53 €	9,50 €	
Cinéma	Colombier	Rennes	tarif - de 14 ans	4,50 €	3,00 €	3,00 €
			tarif étudiants et - de 26 ans	5,00 €	3,33 €	3,30 €
	Gaumont	Rennes	tarif - de 14 ans	5,00 €	3,33 €	3,30 €
			tarif + de 14 ans en semaine	6,60 €	4,40 €	4,40 €
	Méga CGR	Cap Malo / La Mézière	tarif - de 14 ans week-end	7,80 €	5,20 €	5,20 €
			tarif - de 16 ans	5,20 €	3,47 €	3,50 €
			tarif étudiants et - de 18 ans	6,70 €	4,47 €	4,50 €
ACTIVITES Jeunesse	INTERVENANT/ ENTREPRISE	LIEU	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	Coût total/jeune	Participatio n à la charge des jeunes (2/3 du coût total)	Propositi on du tarif demandé aux jeunes
Karting	Karting de Rennes	Bruz	Mini kart (7 à 13 ans) pour 20 min (12€ les 10 min)	24,00 €	16,00 €	16,00 €
			kart pour plus de 14 ans pour 20 min (16 € les 10 min et 14€ les suivantes)	30,00 €	20,00 €	20,00 €
	Royal kart	Cap Malo / La Mézière	de 7 à 13ans pour 10 min	13,00 €	8,67 €	8,70 €
			de 7 à 13 ans pour 20 min	24,00 €	16,00 €	16,00 €
			les + de 13 ans pour 10 min	17,00 €	11,33 €	11,30 €
			les + de 13 ans pour 20 min	32,00 €	21,33 €	21,30 €
Accrobranche	Parc des grands chênes	Bazouges La Perouse	Parcours acrobatique pour les 10-13 ans	14,00 €	9,33 €	9,30 €
			Parcours acrobatique pour les 14 ans et plus	16,00 €	10,67 €	10,70 €
	Fôret Adrénaline	Cesson-Sévigné	Parcours acrobatique pour les 10-13 ans	14,00 €	9,33 €	9,30 €
Paintball	R'Game	Quelneuc	Forfait 200 billes + combinaison	15,00 €	10,00 €	10,00 €
			Forfait 250 billes +combinaison	20,00 €	13,33 €	13,30 €
Patinoire	Le Blizz	Rennes	Tarif en journée -16 ans	7,60 €	5,07 €	5,10 €
			Tarif en soirée -16 ans	5,30 €	3,53 €	3,50 €
Piscine	Cesson	Cesson-Sévigné	pour info tarif individuel - de 18 ans	3,90 €	2,60 €	2,60 €
			carnet de 10 entrées : 29€	2,90 €	1,93 €	1,90 €
	La Conterie	Chartres de Bretagne	tarif individuel -15 ans	4,10 €	2,73 €	2,70 €
			tarif individuel +16 ans	5,45 €	3,63 €	2,60 €
			carnet de 10 entrées - de 15 ans: 36,8 €	3,68 €	2,45 €	2,50 €
			carnet de 10 entrées + de 16 ans: 49,25 €	4,93 €	3,29 €	3,30 €
			séance de sauna + hamman pour 3/4 pers	6,30 €	4,20 €	4,20 €
Bréquiny	Rennes	1 entrée moins de 18 ans	2,05 €	1,37 €	1,40 €	

ACTIVITES Jeunesse	INTERVENANT/ ENTREPRISE	LIEU	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	Coût total/jeune	Participation à la charge des jeunes (2/3 du coût total)	Proposition du tarif demandé aux jeunes
Activités Nautiques	Stade d'eaux vives	Cesson-Sévigné	Kayak	11,80 €	7,87 €	7,90 €
			Rafting	11,80 €	7,87 €	7,90 €
	Les corsaires malouins	Saint Malo	Kayak de mer (balade)	25,00 €	16,67 €	16,70 €
			Kayak de mer (randonnée)	32,00 €	21,33 €	21,30 €
	Surfschool	Saint Malo	Skibus	13,00 €	8,67 €	8,70 €
			Catamaran (4 par bateaux)	20,00 €	13,33 €	13,30 €
	Avel	Cherrueix	Char à voile pour 1 h	18,00 €	12,00 €	12,00 €
			Char à voile pour 2 h	35,00 €	23,33 €	23,30 €
	Club Nautique	Taupont	Wakeboard	15,00 €	10,00 €	10,00 €
			Bouée tractée pour 4 : 45 €	11,25 €	7,50 €	7,50 €
La Rincerie	La Selle- Craonnaise	Activités- Nautisme (voile, kayak, paddle...)	16,00 €	10,67 €	10,70 €	
		Activités- Plein air (blokart, tir à l'arc...)	10,00 €	6,67 €	7,70 €	
Parc	Cobac Parc	St Martin de Landelles	Cobac parc + Aqua'fun parc	14,50 €	9,67 €	9,70 €
			entrée plus de 12 ans	11,30 €	7,53 €	7,50 €
Space laser	Kampus	Rennes	parcours trampoline	17,80 €	11,87 €	11,90 €
			Forfait 2 parties	16,00 €	10,67 €	10,70 €

ACTIVITES Jeunesse	INTERVENANT/ ENTREPRISE	LIEU	DESCRIPTION DE L'ACTIVITE	Coût total/jeune	Participation à la charge des jeunes (2/3 du coût total)	Proposition du tarif demandé aux jeunes
Laser Game		Cesson-Sévigné	Forfait pour 2 parties en journée	12,00 €	8,00 €	8,00 €
			Forfait pour 2 parties en soirée et week-end	14,00 €	9,33 €	9,30 €
Escape Room Réalité Virtuelle	Breizh Escape Virtual Room	Rennes	Tarif par escape	16,00 €	10,67 €	10,70 €
		Rennes	tarif individuel	20,00 €	13,33 €	13,30 €
Sortie culturelle	Champs libres- Espaces des sciences	Rennes	Tarif expo ou planétarium	4,00 €	2,67 €	2,70 €
			Tarif expo + planétarium	7,00 €	4,67 €	4,70 €
	FRAC	Rennes	Visite libre	3,00 €	2,00 €	2,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
 ➤ **APPROUVE** le tableau des tarifs ci-dessus,
 ➤ **DECIDE** de les appliquer à compter du 5 février 2019.

21/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 SPORTS ET JEUNESSE - FOYER JEUNES – TRANSPORTS – TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté les tarifs des transports du foyer des jeunes pour l'année.

TRANSPORT 2019 - jeunesse

DEPLACEMENT Jeunesse	EXPLICATIONS	Participation des jeunes
STAR	pour un déplacement en bus (aller-retour) soit 1,5 €	1,00 €
	pour un déplacement en car dans Rennes Métropole	2,00 €
Car (transporteur)	déplacement 120 km	3,00 €
	déplacement 140 km	4,00 €
	déplacement 160 km	5,00 €
	déplacement 200 km	6,00 €
Pour les autres sorties (plus ponctuelles ou exceptionnelles), des devis seront demandés à plusieurs transporteurs et un tarif sera proposé au conseil.		
Le transport pourra être annulé si moins de 7 jeunes à participer		

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

⇒ APPROUVE le tableau des tarifs ci-dessus,

⇒ DECIDE de les appliquer à compter du 5 février 2019.

**22/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE – FOYER JEUNES - STAGES ORGANISES POUR LES 10-13 ANS SUR
LES VACANCES SCOLAIRES - TARIFS**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté le forfait proposé pour les stages organisés pour les 10-13 ans pour les périodes de vacances scolaires sur l'année à savoir :

TARIF pour une demi-journée (14h-17h soit 3 heures d'animation)	4,50 €
TARIF pour une journée (10h-12h et 14h-17h soit 5 heures d'animation)	6,00 €
Durée d'intervention à la demi-journée	Participation des jeunes
2 demi-journées de stage	9,00 €
3 demi-journées de stage	13,50 €
4 demi-journées de stage	18,00 €
5 demi-journées de stage	22,50 €
Durée d'intervention à la journée	Participation des jeunes
2 journées de stage	12,00 €
3 journées de stage	18,00 €
4 journées de stage	24,00 €
5 journées de stage	30,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

⇒ APPROUVE les tarifs ci-dessus,

⇒ DECIDE de les appliquer à compter du 5 février 2019.

**23/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019
SPORTS ET JEUNESSE – FOYER JEUNES - ATELIERS ORGANISES POUR LES 10-13 ANS SUR
LES VACANCES SCOLAIRES - TARIFS**

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté le forfait proposé pour les stages organisés pour les 10-13 ans pour les périodes de vacances scolaires sur l'année à savoir :

TARIF pour une demi-journée (14h-17h soit 3 heures d'animation)	3,00 €
TARIF pour une journée (10h-12h et 14h-17h soit 5 heures d'animation)	6,00 €
Durée d'intervention à la demi-journée	Participation des jeunes
2 demi-journées d'ateliers	6,00 €
3 demi-journées d'ateliers	9,00 €
4 demi-journées d'ateliers	12,00 €
5 demi-journées d'ateliers	15,00 €
Durée d'intervention à la journée	Participation des jeunes
2 journées d'atelier	12,00 €
3 journées d'atelier	18,00 €
4 journées d'atelier	24,00 €
5 journées d'atelier	30,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

⇒ APPROUVE les tarifs ci-dessus,

⇒ DECIDE de les appliquer à compter du 5 février 2019.

24/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL – ACTIVITES 2019 - TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté les tarifs des différentes activités ainsi que les tarifs des activités qui auront lieu au Centre de Loisirs Municipal pour l'année.

	LIEU	TRANCHES D'AGES et DUREE d'intervention	Coût /enfant	Participation à la charge des familles (50 % du coût total)	Proposition de tarif demandé aux familles (hors transport)
Cinéma	La Bobine (Bréal sous Montfort)	séance par enfant	3,00 €	1,50 €	1,50 €
		séance par enfant	4,00 €	2,00 €	2,00 €
Spectacles vivants	Centres culturels (Rennes, Chartres de Bretagne, Pacé, Montfort sur Meu,...)	séance par enfant	5,00 €	2,50 €	2,50 €
		séance par enfant	6,00 €	3,00 €	3,00 €
Les Champs Libres	Espace des Sciences : Labo de Merlin	séance par enfant	3,00 €	1,50 €	1,50 €
	Espace des Sciences : Planétarium	séance par enfant	3,00 €	1,50 €	1,50 €
	Animations au Musée de Bretagne	atelier par enfant	3,00 €	1,50 €	1,50 €
Office de tourisme de Rennes Métropole	Rennes	circuit découverte (Au fil de l'eau...), visite guidée ou animation du patrimoine (groupe de 20 maxi)	5,80 €	2,90 €	3,00 €
CPIE Val de Vilaine	Saint Just	animation journée (forfait groupe : 350€) 30 enfants	11,66 €	5,83 €	6,00 €
CPIE Forêt de Brocéliande	Concoret	animation demi-journée (forfait groupe : 155€) 30 enfants	5,16 €	2,58 €	2,50 €
		animation journée (forfait groupe : 265€) 30 enfants	8,83 €	4,42 €	4,50 €
La porte des secrets en Brocéliande	Paimpont	1 entrée	4,50 €	2,25 €	2,00 €
Cârouj	Monterfil	entrée par enfant	4,00 €	2,00 €	2,00 €
Ecodomaine de l'Etrillet	Bruz	jeu de piste / découverte du domaine (30€ pour un groupe de 12 enfants)	2,50 €	1,25 €	1,50 €
		Animations faune et flore aquatique (40€ groupe de 12 enfants)	3,33 €	1,67 €	1,50 €
La Ferme en cavale	Vezin le coquet	demi-journée	6,00 €	3,00 €	3,00 €
		journée	10,00 €	5,00 €	5,00 €
	LIEU	TRANCHES D'AGES et DUREE d'intervention	Coût /enfant	Participation à la charge des familles (50 % du coût total)	Proposition de tarif demandé aux familles
Les Jardins Rocamboles	Corps Nuds	entrée visite libre	3,50 €	1,75 €	1,50 €
		animation	8,00 €	4,00 €	4,00 €
La Ferme de Tréneube	Talensac	animation demi-journée	9,50 €	4,75 €	4,50 €
		animation journée	13,50 €	6,75 €	6,50 €
Jardins de Brocéliande	Bréal Sous Montfort	1 entrée	4,10 €	2,05 €	2,00 €
		animation par enfant + entrée	6,70 €	3,35 €	3,50 €
La Halte du Volcan	Pléchatel	entrée parc animalier	5,00 €	2,50 €	2,50 €
Canoë Kayak Club	Pont Réan	séance 1H	6,00 €	3,00 €	3,00 €
		séance 2H	10,00 €	5,00 €	5,00 €
Base Sports Nature	Cesson-Sévigné	séance découverte (kayak, rafting en eaux douces ou eaux vives)	12,30 €	6,15 €	6,00 €
Equitation	Fenicat Bruz	journée Nature prix / enfant	22,00 €	11,00 €	11,00 €
		journée Poneys prix / enfant	28,00 €	14,00 €	14,00 €
	La perelle Bruz	Journée mixte Poneys/Nature	25,00 €	12,50 €	12,50 €
Auberge des VoyaJoueurs	Monteneuf	journée Poneys prix / enfant	25,00 €	12,50 €	12,50 €
Enigmaparc	Janzé	demi-journée	7,00 €	3,50 €	3,50 €
Patinoire	Le Blizz (Rennes)	1 entrée	10,50 €	5,25 €	5,00 €
		entrée + patins (vacances)	5,50 €	2,75 €	2,50 €
Piscine	La conterie (Chartres de Bretagne)	entrée + patins (mercredi hors vacances)	4,50 €	2,25 €	2,50 €
		carnet 10 entrées : 32,10 €	3,21 €	1,61 €	1,50 €
	Rennes	entrée par enfant	1,80 €	0,90 €	1,00 €

	LIEU	TRANCHES D'AGES et DUREE d'intervention	Coût /enfant	Participation à la charge des familles (50 % du coût total)	Proposition de tarif demandé aux familles
Cap Multisports	La Mézière	de 8 à 16 pers	10,00 €	5,00 €	5,00 €
		de 17 à 24 pers	8,50 €	4,25 €	4,00 €
		+ de 25 pers	7,00 €	3,50 €	3,50 €
Accro branche	Forêt Adrénaline Rennes	parcours Kid1 (4-6 ans)	11,00 €	5,50 €	5,50 €
		parcours Kid2 (7-9 ans)	13,00 €	6,50 €	6,50 €
		parcours Junior (10-13 ans)	16,00 €	8,00 €	8,00 €
Space laser	Rennes Cleunay	1 partie (-14 ans)	8,00 €	4,00 €	4,00 €
		2 parties (-14 ans)	16,00 €	8,00 €	8,00 €
Laser Game	Montgermont	prix pour 2 parties de 20 min	12,00 €	6,00 €	6,00 €
		prix pour 3 parties (le matin uniquement)	14,00 €	7,00 €	7,00 €
Bubble Bump	La mézière	1 partie	15,00 €	7,50 €	7,50 €
Breizh Bubble Soccer	Rennes	1 partie	12,00 €	6,00 €	6,00 €
Bowling	Centre Alma (Rennes)	1 partie	4,00 €	2,00 €	2,00 €
Virtual Escape	Rennes rue du Noyer	1 partie (à partir de 10 ans)	20,00 €	10,00 €	10,00 €
Block out	escalade indoor Rennes	séance découverte 1H	13,00 €	6,50 €	6,50 €
Woupi	Cesson-Sévigné ou Cap Malo	1 entrée jusqu'à 12h	6,00 €	3,00 €	3,00 €
		1 entrée jusqu'à 14h	7,00 €	3,50 €	3,50 €
		1 entrée jusqu'à 16h	8,00 €	4,00 €	4,00 €
Royal Kids	Montgermont	1 entrée illimitée	8,00 €	4,00 €	4,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
 ➤ **APPROUVE les tarifs ci-dessus,**
 ➤ **DECIDE de les appliquer à compter du 5 février 2019.**

25/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL – TRANSPORTS – TARIFS

Monsieur SIMON Denis, Adjoint, a présenté les tarifs des transports du centre de loisirs municipal pour l'année.

TRANSPORT 2019 - Enfance		
DEPLACEMENT Enfance	EXPLICATIONS	Participation des familles
STAR	pour un déplacement en bus (aller-retour)	0,50 €
Car (transporteur)	pour un déplacement en car dans Rennes Métropole (ou aller – retour inférieur à 60 KM)	2,00 €
	déplacement aller – retour entre 60 KM et 100 KM	3,00 €
	déplacement aller – retour supérieur à 100 KM	4,00 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :
 ➤ **APPROUVE le tableau des tarifs ci-dessus,**
 ➤ **DECIDE de les appliquer à compter du 5 février 2019.**

26/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019 CENTRE DE LOISIRS MUNICIPAL ET FOYER JEUNES - VEILLEES – TARIF

Monsieur SIMON Denis, adjoint, a présenté le forfait proposé pour les veillées organisés pour les 10-13 ans pour les périodes de vacances scolaires sur l'année à savoir :

Veillée (animation : 17h30 – 21h30 + repas)	5€
--	-----------

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

➤ **APPROUVE le tarif ci-dessus,**

➤ **DECIDE de l'appliquer à compter du 5 février 2019.**

27/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

ADMINISTRATION GENERALE - REPAS DES AÎNÉS 2019 - TARIFS

Madame GRASLAND Liliane, Adjointe, a exposé :

La Commune prend en charge le repas des aînés qui aura lieu en fin d'année 2019.

En 2014, le tarif appliqué pour personnes ayant 72 ans et plus s'élevait à 5€ et à 20€ pour les moins de 72 ans.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

➤ **DÉCIDE de maintenir le prix du repas des aînés de 72 ans et plus à 5€ et le prix du repas des moins de 72 ans à 20€ pour l'année 2019.**

28/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

AFFAIRES CULTURELLES – SALON DE PRINTEMPS 2018 – DROIT DE PARTICIPATION DES EXPOSANTS NON CHAVAGNAIS - TARIFS

Monsieur Denis SIMON, Adjoint, a exposé :

Le Conseil municipal est invité à approuver le nouveau tarif pour les exposants dans le cadre du salon de printemps 2019, à savoir 4€ par œuvre pour les exposants non chavagnais.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

➤ **APPROUVE cette proposition de tarif.**

29/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CONCOURS (DISPENSE DE STAGE)

Madame Françoise JOULAUD, conseillère déléguée a exposé :

Un agent du pôle « technique », recruté sur le grade de technicien territorial, a passé avec succès le concours de technicien territorial principal de 2ème classe. Suite à cette réussite, il a émis le souhait que la collectivité valide ce concours en le nommant sur ce nouveau grade.

Les fonctionnaires titulaires du premier grade d'un cadre d'emplois relevant du nouvel espace statutaire (N.E.S.) recrutés sur liste d'aptitude au deuxième grade du même cadre d'emplois sont désormais dispensés de stage (article 10 du décret 2010-329 du 22 mars 2010 entré en vigueur le 15 mai 2016). L'agent est donc directement classé selon les règles prévues pour le classement du 1er au 2ème grade.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents:

➤ **DÉCIDE de créer un poste de technicien territorial principal de 2ème classe au 1er janvier 2019, à temps complet ;**

➤ **DÉCIDE de supprimer un poste de technicien territorial au 1er janvier 2019, à temps complet.**

30/2019 – DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER 2019

TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE - DOSSIER DE SUBVENTION DETR – APPROBATION DE L'AVANT PROJET DÉTAILLÉ ET DES MODALITÉS PRÉVISIONNELLES DE FINANCEMENT DUDIT PROJET

Par délibération n°2/2019 du 14 janvier 2019, le Conseil municipal a sollicité une subvention une subvention au titre de la DETR 2019 pour les travaux à réaliser à l'école élémentaire publique.

Par courrier en date du 30 janvier 2019 et conformément aux dispositions de la Loi Notre, la Préfecture d'Ille et Vilaine dans le cadre de la constitution du dossier de subvention DETR 2019 sollicite auprès de la commune de Chavagne une délibération complémentaire approuvant l'Avant-Projet Détaillé des travaux à réaliser à l'école élémentaire publique ainsi que le plan prévisionnel de financement de ces derniers.

Le Conseil municipal, est invité à valider l'APD des travaux à réaliser à l'école élémentaire publique ainsi que le plan de financement prévisionnel de ces derniers.

**PLAN DE FINANCEMENT 2019
RESTRUCTURATION ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE
SUBVENTION DETR**

COUTS HT

ETUDES PREALABLES	10 800,00 €
TRAVAUX APD	550 800,00 €
MAITRISE ŒUVRE	48 470,40 €
ETUDE THERMIQUE/SPS/CT	8 180,00 €
TRAVAUX/ACQUISITION DIVERSES	840,00 €
TOTAL H.T	619 090,40 €

FINANCEMENT

DETR 30%	185 727,12 €
FONDS INVESTISSEMENT RENNES METROPOLE 30%	185 727,12 €
PARTICIPATION COMMUNALE	247 636,16 €

Début des travaux

juil-19

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents:
⇒ VALIDE l'APD des travaux à réaliser à l'école élémentaire publique ainsi que le plan de
financement prévisionnel de ces derniers.**